

TGV, INTERCITÉS, TER & RER-AUNIS



TOUS les règlements d'urbanisme de l'Agglo de La Rochelle prévoient une amélioration des dessertes périurbaines. (Scot, PADD, PLUi, PCAET, Plans Mobilité, etc.)

En mars 2023, les conseillers communautaires de la CDA (Communauté d'Agglomération) de La Rochelle ont voté à l'unanimité le **Livre Blanc** (ambition TER 2024-2030) qui consiste à renforcer le service TER autour de La Rochelle.

En décembre 2023 la loi sur les SERM (Services Express Régionaux Métropolitains) a été promulguée. **Cette loi sur les SERM nous invite à aller bien au-delà et ouvre de nouvelles perspectives pour l'Aunis** qui comprend cinq intercommunalités et rend ce territoire éligible à un **RER-Aunis « plus près, plus fréquent »** en articulation avec les **TER « plus loin, plus vite »**.

Le RER, c'est la valorisation de l'infrastructure existante

Ce sont deux lignes : Marans<>Tonnay Charente et Surgères<>La Pallice et des **nouvelles haltes au plus près des citoyens** : Bongraine, Lycées professionnels, Périgny, Rompsay, Alstom, Porte-Royale, Jéricho, Pierre-Loti, La Pallice, Port Atlantique, etc. avec une fréquence et une amplitude accrues.

Le **TER** structure le reste du Pôle Métropolitain Centre Atlantique qui s'étend jusqu'à Pamproux à l'est, Tonnay-Charente au sud et Luçon au nord et qui a aussi fait l'objet d'un Livre Blanc en juin 2023. **Cette structuration du territoire par le rail doit être accompagné d'un véritable projet territorial.**

Aujourd'hui, de nombreux territoires en France travaillent sur des réseaux RER. En Aunis, des associations comme CAPRES-AUNIS soutiennent la démarche ainsi que des Comités de Quartiers rochelais, de nombreux particuliers, des entreprises, des communes, etc.



Une forte mobilisation citoyenne autour des élus est indispensable pour voir aboutir ce projet fédérateur qui contribuera à désengorger efficacement les routes, en phase étroite avec la préservation de l'environnement, le PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial), le plan LRTZC® (La Rochelle Territoire Zéro Carbone), le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), le Scot La Rochelle-Aunis (Schéma de Cohérence Territorial).

Michel CANIAUX, vice-président d'ALTRO (Association Logistique transports Ouest), auteur de Via Atlantica Ferroviaire) est un spécialiste du rail reconnu et passionné. Il aura l'occasion d'expliquer aux Rochelais tout l'intérêt et les enjeux d'un réseau cohérent associant TER & RER-AUNIS, de débattre avec le public et de répondre aux questions...

Venez nombreux ! Rendez-vous salle de l'Oratoire, à La Rochelle, le mercredi 20 mars à 18 heures

DES TRAINS PLUS NOMBREUX POUR LES ROCHELAIS !



LE TER ET LE RER-AUNIS EN QUESTION

UNE VÉRITABLE ALTERNATIVE À LA VOITURE. UN SERVICE POUR TOUS ADAPTÉ AUX DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX, À LA RÉDUCTION DE NOTRE DÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE ET AU POUVOIR D'ACHAT. **UNE NÉCESSITÉ D'INTÉRÊT GÉNÉRAL À PROGRAMMER DE TOUTE URGENCE...**

Présenté par Michel CANIAUX

Vice-président d'ALTRO (Association logistique transport Ouest)

Auteur de Via Atlantica Ferroviaire

Salle de
L'ORATOIRE

À LA ROCHELLE

Conférence-débat gratuite offerte par



ALTRO



CAPRES-AUNIS



COMITÉ GARE

MERCREDI
20 MARS
À 18H00